

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1323

présenté par
M. Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 18

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« ces dispositions »

les mots :

« le sous-paragraphe 1 du paragraphe 2 de la sous-section 3 de la section 2 du chapitre IV du titre I^{er} du livre II du code monétaire et financier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.